

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 109 (2007)

Artikel: La céramique du néolithique moyen : analyse spatiale et histoire des peuplements
Autor: Burri, Elena
Kapitel: 2: Constitution du corpus, traitement de la céramique et codes descriptifs
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. Constitution du corpus, traitement de la céramique et codes descriptifs

2.1. Constitution du corpus

2.1.1. Récolte et traitement préalable, bases de données de terrain

L'ensemble du matériel, à l'exception des pieux, des bois couchés et des artefacts en matériaux périssables (tissus, cordes...), a été récolté en vrac par couche et décapage, au $\frac{1}{4}$ m² pour les zones 2 et 3, au m² pour la zone 1. Pour la zone 1 la numérotation est continue pour l'ensemble du site, pour les zones 2 et 3, elle est continue par m² (Winiger 2003). Quelques secteurs ont été tamisés pour des niveaux particuliers ; comme on le verra, ceci n'a pas d'incidence particulière sur les plans de répartition des vestiges.

Avant lavage, les éventuels restes de caramel alimentaire ont été prélevés. Leur numérotation est continue : une fiche indique le numéro d'objet du tessons correspondant au numéro d'échantillon nutritionnel.

Après lavage et consolidation, les tessons ont été marqués du nom du site (code « coc »), de l'année et d'un numéro d'objet. Pour la zone 1 le nom du site et l'année sont suivis d'un nombre qui se rapporte au m², au décapage et à la couche de prélèvement. Pour les zones 2 et 3, le nom du site et l'année sont suivis du m² et d'un nombre qui se rapporte au $\frac{1}{4}$ de m² (a, b, c ou d), à la couche et au décapage du prélèvement. S'il y a lieu, le numéro d'échantillon nutritionnel précédé de « EN » est également marqué sur le tesson de provenance¹.

Une première base de données² permet donc simplement de mettre en relation ces numéros d'objets avec la couche de prélèvement par secteur, le décapage et le $\frac{1}{4}$ m² ou le m².

Une seconde étape a consisté à compter et peser en grammes les tessons par numéro d'objet. On a donc un comptage et pesage des tessons par $\frac{1}{4}$ m², couche et décapage. Une base de données met en relation chaque numéro d'objet avec le nombre et le poids des tessons correspondant. On a arbitrairement attribué un poids de 2 grammes aux tessons de trop petite taille pour être marqués et qui ont été jetés avant lavage.

2.1.2. Bases de données par ensemble

A. Winiger a effectué la corrélation des couches et les attributions du matériel pour l'ensemble du site (Winiger 2003 et à paraître). Puis, sur la base des rapports de synthèse du Laboratoire romand de dendrochronologie, elle a défini des ensembles chronoculturels en se basant sur les positions stratigraphiques des bois couchés datés. Les ensembles ont ainsi été datés et les datations données aux objets qui leur avaient été attribués (Winiger 2003 et à paraître).

Numéro d'objet et ensemble chronologique sont ainsi mis en relation. Les poids et nombre de tessons sont cumulés par ensemble pour obtenir des répartitions spatiales des vestiges. Il en est de même pour les poids et nombre de torchis prélevés. Le tableau récapitulatif présente le nombre et le poids en grammes des tessons et du torchis récoltés lors de la fouille et comptés après marquage (fig. 2). Les manipulations effectuées du prélèvement au marquage, en passant par le lavage et la consolidation, ont légèrement altéré ces mesures par rapport à ce qui existait sur le terrain : le poids devait être plus important et le nombre de tessons moindre.

2.1.3. Remontages

L'option retenue est celle des remontages exhaustifs, dans la mesure du possible et d'un temps raisonnable. Nous ne nous sommes pas contentés d'obtenir des profils archéologiques complets, mais avons tenté de retrouver la

	céramique		torchis	
	poids [kg]	nombre	poids [kg]	nombre
E6	40.01	2402	0.21	13
E5	70.53	3955	0.30	15
E4A	215.33	8014	0.34	24
E3B	97.57	4845	0.59	3
E2	226.05	9310	0.29	4
E1	33.35	1472	0.10	7
mélanges NM	0.22	8		
mélanges Néo	3.02	228		
total	686.08	30234	1.83	66
mélanges	0%	1%	0%	0%

Fig. 2. Poids et nombre de tessons et de torchis prélevés par ensemble et pour les mélanges entre ensemble du Néolithique moyen (NM) et entre Néolithique moyen et final (Néo), pourcentage de ces mélanges additionnés.

1. Le lavage, le traitement et le marquage ont été effectués en parallèle à la fouille, sous la responsabilité de Serge Deduald, Andréas Schmauder, puis Boris Pajak.

2. Les structures et les mises à jour des bases de données ont été supervisées par Dean S. Quinn, puis par Jérôme Bullinger.

totalité des collages et appariements présents. Ceci dans le but d'étudier la répartition spatiale des vestiges en définissant des unités d'habitation, des dépotoirs ou des ruelles, en complément des données dendrochronologiques et de l'étude des structures architecturales. L'attribution du matériel à l'une de ces structures permet ensuite d'étudier la répartition du matériel par maison.

Base de données des remontages et des pots

Pour la numérotation des pots, seuls ont été pris en compte des éléments descriptibles en terme de classification typologique (voir chapitre 2.2). Les fragments de bord non orientables ou d'arc de cercle trop court pour estimer le diamètre ne sont en général pas numérotés, de même pour les fonds, les fragments de panse, quand on ne peut préciser la catégorie à laquelle appartient le récipient, ou les éléments de préhension isolés. Seul le nombre minimum

de céramiques est donc accessible et il correspond à notre nombre de pots (plats à pain, cuillères, pesons...inclus).

Une base de données des remontages a été constituée : elle comprend tous les collages et appariements, ainsi que les pots ne comportant qu'un seul numéro d'objet. De plus, on a indiqué la présence d'un échantillon nutritionnel prélevé sur un pot et son numéro. Seuls les échantillons nutritionnels attribuables à un pot sont enregistrés.

Les pots sont numérotés en continu sur l'ensemble du site de 1 à 109 et 2001 pour le Néolithique moyen, à part les n°s 346, 387 et 409 qui appartiennent au Néolithique final et le 34 qui est Bronze ancien (voir catalogue).

Les collages sont numérotés en continu pour l'ensemble du site et des périodes (de 1 à 1089 pour le Néolithique moyen).

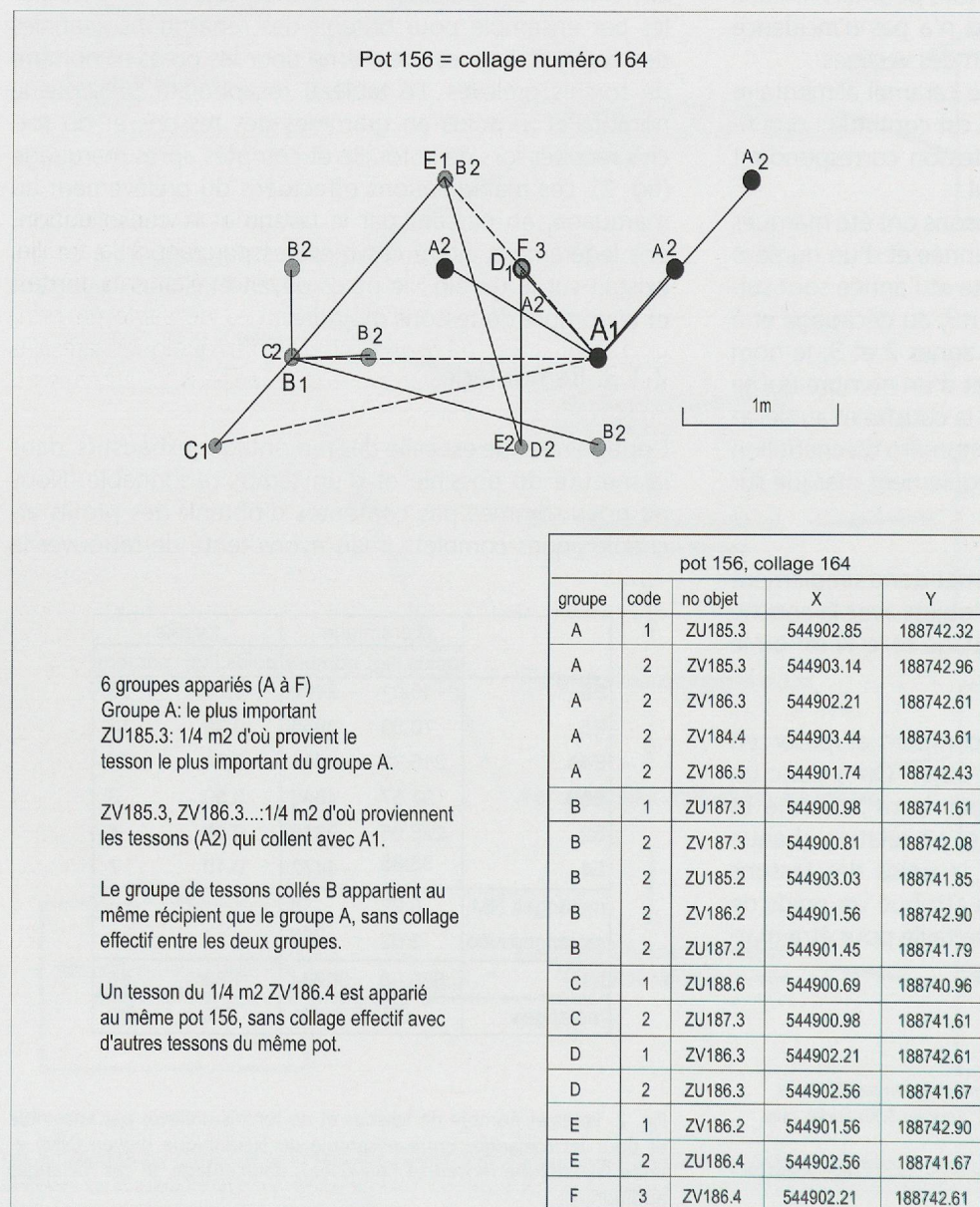


Fig. 3. Encodage et représentation spatiale du remontage du pot 156, correspondant au collage numéro 164. Les traits pleins indiquent un collage effectif, les discontinus un appariement. Chaque tesson est placé dans l'espace selon les coordonnées fédérales (X et Y) du centre du 1/4 m² auquel il appartient.

A un numéro de remontage peut correspondre ou non un numéro de pot suivant que le remontage est décrit typologiquement ou non. De même un numéro de pot peut correspondre ou non à un numéro de remontage suivant que le pot est ou non constitué de plusieurs numéros d'objet³.

Les remontages comprennent les collages effectifs, ainsi que les appariements, qui sont des regroupements de tessons appartenant certainement à un même pot, sans collage effectif. On a subdivisé les remontages en groupes de collages : un pot peut être constitué de plusieurs collages appariés. Ces groupes sont numérotés alphabétiquement de A à Z, le groupe A correspondant au groupe le plus important. Dans chacun des groupes, un numéro entre 1 et 3 a été attribué à chaque tesson. Le tesson 1 correspond au plus grand tesson du groupe, les tessons 2 correspondent à tous les fragments qui collent avec 1, les tessons 3 correspondent à des éléments isolés, uniquement appariés. Les tessons d'un même groupe de collage ayant le même numéro d'objet ne sont pas différenciés, ils n'apparaissent pas comme numéro de collage. Ceci permet de définir pour chaque collage un centre : le ou les tessons 1. De même chaque pot comportant des remontages aura un centre : le ou les tessons 1 du groupe A, ou le tesson A3, s'il n'y a pas de collages pour le groupe A. Ceci permet de se faire une idée des axes de collages préférentiels et de la dispersion de la céramique (fig. 3).

Chaque tesson d'un remontage est attribué à un ensemble ou à une structure. Pour attribuer les remontages, il faut tenir compte de l'ensemble des attributions des éléments qui les composent. Quand tous les tessons appartiennent au même ensemble, le remontage est attribué à celui-ci. Lorsque certains tessons appartiennent à des structures (trous de poteau ou auréoles de pieux), on ne tient compte que de l'attribution des tessons découverts dans des couches stratifiées.

Il peut arriver que certains des éléments proviennent d'horizons de réduction, des plages, comprenant le matériel de plusieurs ensembles. On retient alors pour l'attribution définitive les tessons du remontage qui appartiennent à des couches bien datées. Lorsque tous les tessons appartiennent aux couches de réduction, le tri est typologique (on sépare le Bronze ancien, le Néolithique final et le Néolithique moyen). Si un seul ensemble du paquet typologique est concerné par l'horizon de réduction, le remontage lui est attribué. Par contre, si plusieurs ensembles sont concernés, on ne peut pas trancher et le remontage garde

	pots	collages
E6	88	104
E5	57	84
E4A	252	320
E3B	206	174
E2	362	337
E1	85	45
mélanges NM	39	15
mélanges Néo	0	4
total	1089	1083
% mélanges	4%	2%

Fig. 4. La répartition des pots et des collages entre les différents ensembles du Néolithique moyen. Les mélanges, donnés en effectifs par période ou en pourcentage global, correspondent aux récipients ou aux collages qu'il est impossible d'attribuer à un ensemble unique.

l'attribution à plusieurs ensembles (par exemple E5,4). De même, lorsque tous les tessons proviennent de structures, l'attribution finale se fait par élimination typologique, puis en regardant quels ensembles de la période sont concernés. Ce tri n'est pas possible pour tous les collages, ce qui explique les collages attribués à l'ensemble du Néolithique (« Néo » de la figure 4).

Il existe quelques cas de collages entre tessons bien stratifiés d'ensembles différents, ces cas sont rares et ne concernent que des tessons périphériques par rapport à la partie principale du pot. On attribue alors le remontage aux tessons les plus grands (A1). Ces remontages peuvent provenir d'erreurs de fouille (structure non vue, erreurs de décapage, céramiques verticales découpées à la fouille, erreurs de marquage...), ou de petits éléments flottés, lorsqu'on se trouve dans les couches de sable en principe stérile entre deux ensembles. Enfin quelques rares cas restent indécidables, souvent lorsque tous les tessons du collage se trouvent dans des structures.

On obtient pour le Néolithique moyen un total de 1089 pots répartis entre les ensembles E1 à E6 comme sur le tableau (fig. 4). Ceux-ci sont présentés sur les planches 1 à 75 et dans le catalogue succinct extrait de la base de données. On notera les attributions à des villages particuliers pour les ensembles E3 et E4. Il existe deux phases d'abattage pour l'ensemble E3, mais la première n'est représentée que par 4 pieux, le village correspondant est donc très marginal à la zone de fouille et on considère que la presque totalité du matériel provient du second village E3B. Pour les deux villages de l'ensemble E4, le plan des pieux est très différent, puisque si le village E4A se trouve presque entièrement dans la zone de fouille, seuls le chemin d'accès et une partie de la palissade du village E4B y sont présents. On peut donc considérer que la presque intégralité du matériel attribué à l'ensemble E4 provient du village E4A (Winiger à paraître).

Dessins des pots

Tous les pots orientables et dont on peut estimer le diamètre ont été dessinés⁴, et seulement eux, à part de rares éléments de décor et quelques profils dont le diamètre

3. Ces remontages ont eu lieu durant 3 ½ ans, à mi-temps, avec l'aide intermittente des membres de l'équipe d'élaboration et durant quelques semaines de deux stagiaires, Pauline Vélux et Delia Sieber, que nous tenons à remercier chaleureusement.

4. Les esquisses ont été faites par mes soins, l'encrage par Colette Grand ou Vanni Foschia.

est douteux. Les pots numérotés correspondent aux pots dessinés plus 26 exceptions, où le pot est caractérisé typologiquement, mais trop fragmenté pour être dessiné.

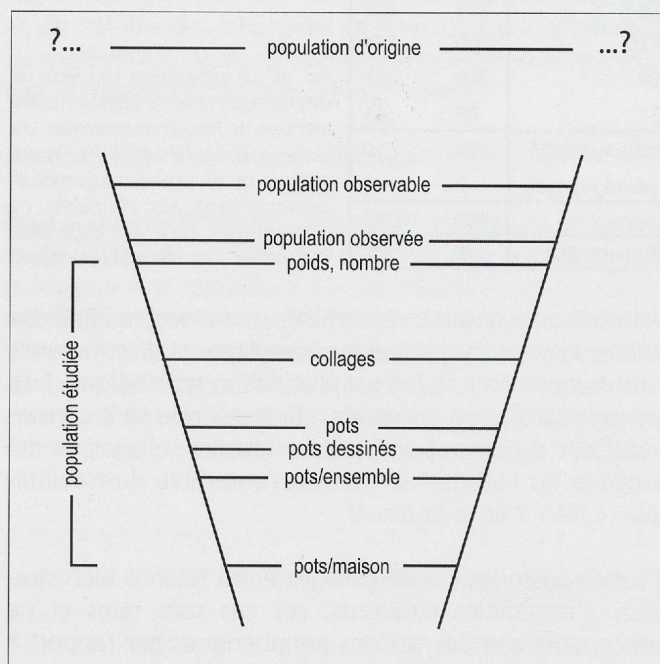


Fig. 5. Schéma illustrant le rapport entre la population étudiée, aux différentes étapes de l'étude, et la population observable.

A la fin, la population effectivement étudiée par rapport à la population céramique observable variera selon le niveau de l'étude (fig. 5). Mais où qu'on se place, la quantité de céramiques mise au jour assure une bonne représentativité de la céramique conservée et la possibilité de tenir un discours cohérent en fréquence, comme au niveau spatial. La qualité des attributions stratigraphiques ainsi que les remontages exhaustifs assurent que les céramiques sont bien attribuées à l'ensemble qui leur correspond. La perte d'informations due à la fouille et à la restriction du corpus aux éléments bien calés stratigraphiquement est donc faible. Pour la céramique en tout cas, les conditions préalables à notre proposition 2 sont remplies avec une série importante tenant toutes les promesses découlant des conditions du gisement (fig. 1). En annexe à cette proposition 2, nous pouvons donc affirmer que l'étude de la céramique d'un point de vue ethnologique, avec des niveaux synchrones de l'ordre d'une génération est possible.

2.2. Typologie : principes et définitions

2.2.1. Principes

La typologie a été définie sur la céramique régionale des sites contemporains de Concise. Elle a deux objectifs principaux. Il s'agit d'une part d'obtenir une typologie culturelle efficiente pour distinguer les ensembles céramiques Cortaillod des ensembles NMB. D'autre part, elle doit conduire à une chrono-

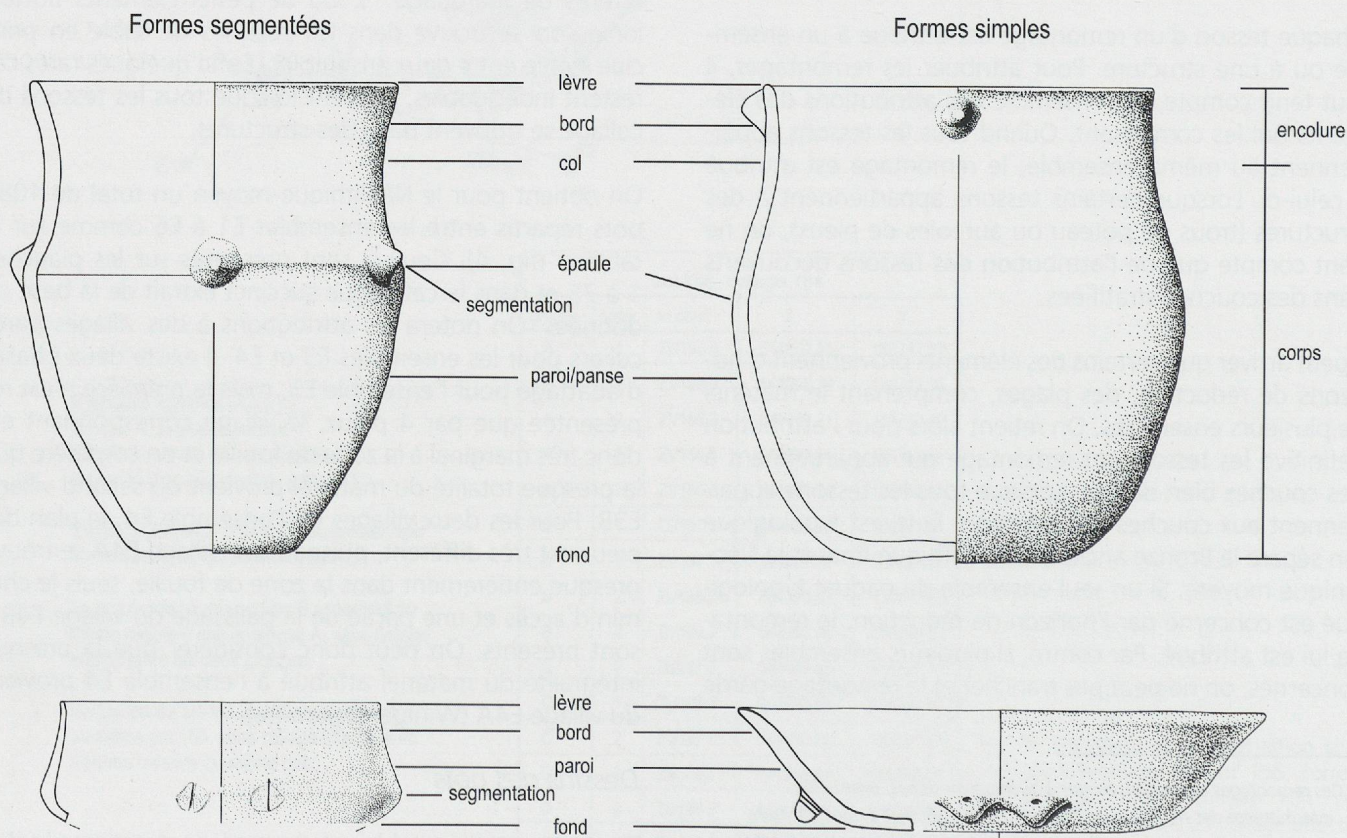


Fig. 6. Nomenclature des principales parties d'un récipient.

typologie permettant d'appréhender l'évolution des formes dans chacune des deux cultures durant les quelques siècles d'occupation du Néolithique moyen II de Concise.

Les définitions des catégories et des familles sont celles que F. Schifferdecker a appliquées à la céramique du Néolithique moyen d'Auvergnier (Schifferdecker 1982, p.17-18). Comme elles sont fondées sur des critères de proportions (hauteur et diamètre à l'embouchure), elles sont extensibles à des céramiques de différentes traditions. Bien que les noms de ces catégories et familles aient une connotation fonctionnelle, ils ne présagent encore en

rien d'une typologie fonctionnelle qui fera l'objet d'une étude ultérieure. Les proportions et mesures absolues des récipients (fig. 6 et 7) sont les critères principaux d'une typologie fonctionnelle et les deux typologies se recouperont partiellement, mais il ne s'agit ici que d'opérer un classement permettant d'attribuer à chaque récipient une catégorie et une famille. Celles-ci semblent faire sens (fig. 8), et les proportions sur lesquelles elles se fondent sont la plupart du temps repérables sans effectuer de mesure. Néanmoins, il existe toujours des éléments pour lesquels le classement est plus ambigu ; il y a alors choix d'une famille ou l'autre.

Bien qu'intuitivement fonctionnelle, cette classification en famille peut également avoir une signification culturelle et chronologique, du fait d'une éventuelle restriction du spectre. En effet, les familles non représentées au niveau céramique ont pu par exemple être fabriquées dans des matériaux organiques ; on connaît d'ailleurs des exemples ethnologiques de ce phénomène, comme celui des Peuls du Mali (de Ceuninck 1994 et 1996). L'éventail des familles peut également varier selon la fonction même du site ou la position à l'intérieur du village (grenier, site refuge, maison d'artisanat spécialisé, habitat permanent, halte de chasse...). Les comparaisons entre sites sur la base de la représentation des familles, que ce soit du point de vue chronologique, comme du point de vue culturel, demandent donc la plus grande prudence.

Chaque famille est séparée en types morpho-stylistiques qui sont communément utilisés et admis comme dépendant essentiellement de critères chrono-culturels. Ce sont surtout eux qui permettent de distinguer le Cortaillod du NMB et de suivre l'évolution chronologique des formes céramiques dans ces deux traditions. La chronotypologie du Cortaillod est déjà bien connue. En effet de nombreux sites lacustres ont été publiés pour cette culture (p. ex. Stöckli 1981a et b, Schifferdecker 1982, Hafner et Suter 1999 et 2000, Wey 2001). Ceux-ci ont fourni un abondant matériel bien stratifié et daté précisément par dendrochronologie. Nous ne prétendons pas révolutionner la chronotypologie du Cortaillod, mais plutôt tenter de préciser celle du NMB récent, essentiellement représenté par des sites terrestres ou non datés. Surtout, il nous faut comprendre comment la céramique de Concise s'intègre dans son cadre régional.

2.2.2. Définitions de la classification

La classification des catégories et familles se base essentiellement sur les dimensions absolues et les proportions des récipients ; pour le vocabulaire et les mesures, on se référera aux figures 6 et 7. Les récipients qui ne sont pas complets et qui forment la majorité des pots reconstitués peuvent en général être attribués à une famille. En effet, les proportions des céramiques sont le plus souvent estimables sur des fragments et le doute n'intervient que

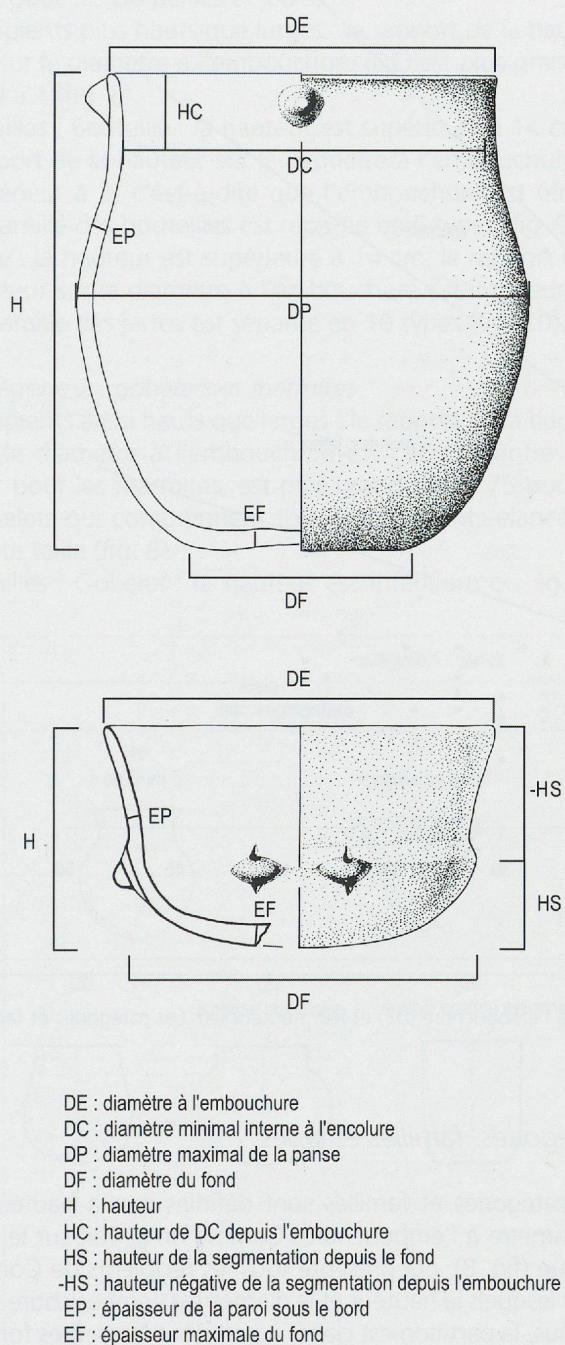


Fig. 7. Les principales mesures faites sur un récipient.

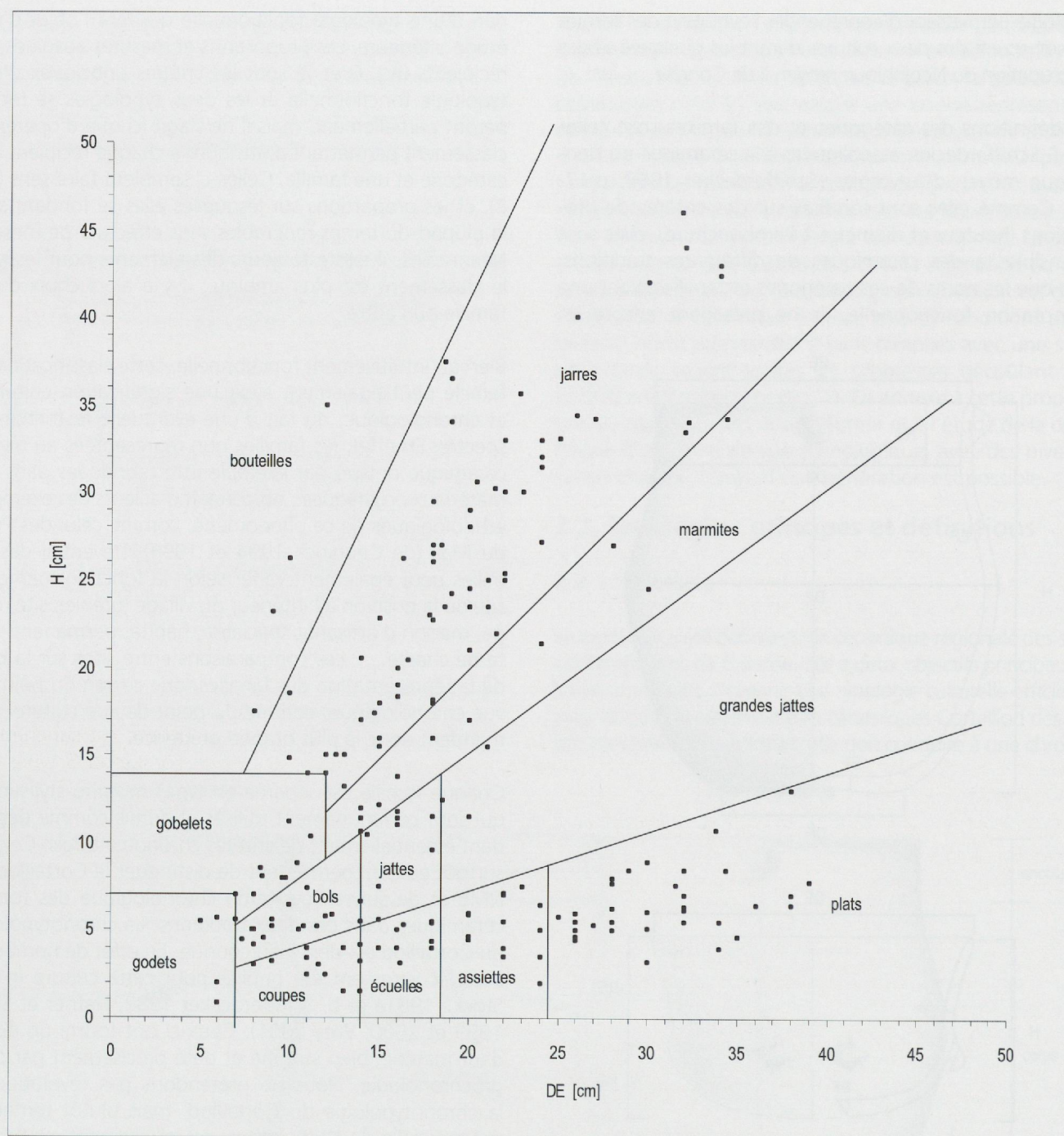


Fig. 8. Les récipients du Néolithique moyen de Concise classés selon leur diamètre à l'embouchure (DE) et leur hauteur (H). Les catégories et familles sont définies par les proportions et les valeurs absolues de ces deux mesures.

dans les cas limites entre deux catégories ou familles. Etant donné la grande quantité d'éléments segmentés présents dans la région d'étude, nous n'avons pas différencié à ce stade les céramiques segmentées des non segmentées. Cette différenciation interviendra au niveau des types par famille.

Certains des types définis ici ne sont pas représentés à Concise, mais dans des sites contemporains. On trouvera en annexe la description des champs de la base de données descriptive ainsi que la liste des descripteurs (annexe 1).

Catégories, familles et types

Les catégories et familles sont définies par la hauteur et le diamètre à l'embouchure. Comme on le voit sur le graphique (fig. 8), qui présente tous les récipients de Concise pour lesquels la hauteur et le diamètre à l'embouchure sont connus, la partition est claire, à part pour les petites formes (bols, coupes et gobelets), qui sont plus regroupées. La césure la plus importante intervient entre les catégories 2 et 3 (marmites et gobelets/bols, jattes et grandes jattes).

Ces familles sont divisées en types sur des critères morphologiques de rapport de dimensions, de forme du bord ou de présence/absence de segmentation suivant les cas (fig. 9 à 15). Etant donné la faible proportion de récipients complets, nous n'avons pas tenu compte pour ces types de la forme du fond et, en général, la connaissance de la forme de l'embouchure jusqu'au diamètre maximal suffit à préciser le type. Celui-ci a une définition très brève, basée sur des critères en principe facilement reconnaissables, qui permettent une classification rapide. La définition est accompagnée d'un exemple schématique (fig. 9 à 16).

Catégorie 1 : bouteilles et jarres

Récipients plus hauts que larges : le rapport de la hauteur (H) sur le diamètre à l'embouchure (DE) est plus grand ou égal à 1 (fig. 8).

Familles : Bouteille : la hauteur est supérieure à 14 cm, le rapport de la hauteur sur le diamètre à l'embouchure est supérieur à 2, c'est-à-dire que l'embouchure est étroite. La famille des bouteilles est répartie en 5 types (fig. 9).

Jarre : la hauteur est supérieure à 14 cm, le rapport de la hauteur sur le diamètre à l'embouchure est inférieur à 2. La famille des jarres est séparée en 10 types (fig. 10).

Catégorie 2 : gobelets et marmites

Récipients aussi hauts que larges : le rapport de la hauteur sur le diamètre à l'embouchure est compris entre 0.75 et 1 pour les marmites, est plus grand que 0.75 pour les gobelets qui comprennent tous les récipients élancés de petite taille (fig. 8).

Familles : Gobelet : la hauteur est inférieure ou égale à

catégorie 1 : bouteilles		
	non segmentées	segmentées
à bord évasé	bo10 	bo40
à bord vertical	bo20 	bo50
à bord rentrant		bo60

Fig. 9. Types des bouteilles selon la présence ou non de segmentation haute et la forme de l'encolure.

14 cm, l'embouchure est inférieure à 12 cm, la hauteur et l'embouchure sont supérieures à 7 cm. La famille des gobelets est séparée en 9 types (fig. 11).

Marmite : la hauteur ou l'embouchure est supérieure à 14 cm. La famille des marmites comprend 5 types (fig. 12).

catégorie 1 : jarres			
	non segmentées		segmentées
à bord évasé	j10 à profil en S 	j11 évasée sans col 	j40 j41 à carène basse
à bord vertical	j20 j21 à panse globulaire j22 à profil continu cylindrique 	j50 	
à bord rentrant	j30 		j60

Fig. 10. Types des jarres selon la présence ou non de segmentation haute ou basse, la forme de l'encolure et la forme de la panse.

catégorie 2 : gobelets			
	non segmentés		segmentés
à bord évasé	g10 à profil en S	g11 évasé sans col (en V)	g40 à carène basse
à bord vertical	g20	g22 simple en U	g50
à bord rentrant	g30		g60

Fig. 11. Types des gobelets selon la présence ou non de segmentation haute ou basse, la forme de l'encolure et la forme de la panse.

Catégorie 3 : bols, jattes et grandes jattes

Récipients moins hauts que larges : le rapport de la hauteur sur le diamètre à l'embouchure est compris entre 0.75 et 0.39 (fig. 8).

Familles : Bol : l'embouchure est comprise entre 7 et 14 cm.

Jatte : l'embouchure est comprise entre 14 et 18,5 cm.

Grande jatte : l'embouchure est supérieure à 18,5 cm.

Ces trois familles ne se différenciant que par la taille, les typologies suivent la même numérotation avec « b » pour bol, « jj » pour jatte et « Jj » pour grande jatte. On a défini 12 types pour cette catégorie (fig. 13). En général, les bols sont très bien représentés dans les formes simples et apparaissent très peu dans les formes segmentées.

catégorie 2 : marmites		
	non segmentées	segmentées
à bord évasé	m10	m40
à bord vertical	m20	m50
à bord rentrant	m30	m60

Fig. 12. Types des marmites selon la présence ou non de segmentation haute et la forme de l'encolure.

Catégorie 4 : coupes, écuelles, assiettes et plats

Récipients bas et larges : le rapport de la hauteur sur le diamètre à l'embouchure est inférieur à 0.39 (fig. 8).

Familles : Coupe : l'embouchure est comprise entre 7 et 14 cm.

Ecuelle : l'embouchure est comprise entre 14 et 18,5 cm.

Assiette : l'embouchure est comprise entre 18,5 et 24,5 cm.

Plat : l'embouchure est supérieure à 24,5 cm.

Cette catégorie de récipients bas et larges se différencie en quatre familles uniquement sur des critères de taille absolue. Nous avons gardé la même numérotation des types d'une famille à l'autre en faisant précéder le type de « c » pour coupe, « é » pour écuelle, « a » pour assiette et « p » pour plat. On a ainsi 10 types (fig. 14).

Catégorie 5 : godets

Petits récipients : ni la hauteur, ni l'embouchure ne dépassent 7 cm (fig. 8).

Famille : Godet : 5 types de godets ont été définis (fig. 15).

Les plats à pain

Cette catégorie n'est pas subdivisée en types. Ces éléments sont des disques peu épais, en général de diamètre important, avec un rebord plus ou moins marqué. Si le rebord existe il se trouve sur la face que nous désignons comme supérieure, la face inférieure peut ne pas être lissée ou présenter des empreintes de natte (fig. 16).

Les cuillères

Cette catégorie correspond à des objets creux, de plan ovale, munis d'un manche (fig. 16). Elle recoupe les cuillères, louches et puisoirs habituellement différenciés selon leur taille.

Éléments morphologiques

Les types définis par la présence ou non de segmentation et la forme de l'encolure (fig. 9 à 15) sont affinés par des critères morphologiques descriptifs qui concernent des éléments particuliers de la céramique. On se référera à la figure 6 pour la nomenclature des différentes parties.

Les lèvres

Arrondie : le bord se termine en arc de cercle d'épaisseur constante.

En biseau : le bord devient de plus en plus fin, si l'aminçissement ne se produit que d'un côté, on parle de biseau interne (cas le plus général) ou de biseau externe.

Rabattue : le surplus de pâte utilisé pour façonner la lèvre est encore visible et forme un petit boudin soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du récipient.

Aplatie : le bord se termine par un replat (fig. 17).

Les bords et l'encolure

Cette classification est une combinaison de la forme du bord proprement dit (convexe, rectiligne ou concave) et

catégorie 3 : bols, jattes et grandes jattes					
	non segmentés		segmentés		
à bord évasé	b/jj/Jj10 à profil en S 	b/jj/Jj11 évasé sans col (en V) 	b/jj/Jj40 à segmentation haute 	b/jj/Jj42 à carène basse 	b/jj/Jj41 très évasé à carène basse
à bord vertical	b/jj/Jj20 	b/jj/Jj22 simple en U 	b/jj/Jj50 à segmentation haute 	b/jj/Jj52 à carène basse 	
à bord rentrant	b/jj/Jj30 		b/jj/Jj60 à segmentation haute 	b/jj/Jj62 à carène basse 	

Fig. 13. Types des bols, jattes et grandes jattes selon la présence ou non de segmentation haute ou basse, la forme de l'encolure et la forme de la panse.

catégorie 4 : coupes, écuelles, assiettes et plats					
	non segmentés				segmentés
à bord évasé	c/é/a/p1 à profil en S 	c/é/a/p11 rectiligne en V 	c/é/a/p12 à bord épaissi 	c/é/a/p13 à bord concave 	c/é/a/p42
à bord vertical	c/é/a/p20 	c/é/a/p22 simple en U 			
à bord rentrant	c/é/a/p30 				
autre	c/é/a/p70 de plan ovale 				c/é/a/p80 à rebord ou à marli

Fig. 14. Types des coupes, écuelles, assiettes et plats selon la présence ou non de segmentation, la forme de l'encolure et de la panse.

catégorie 5 : godets			
	non segmentés		segmentés
à bord évasé	go10 à profil en S 	go11 simple en V 	go42 à carène basse
à bord vertical		go22 simple en U 	
à bord rentrant	go30 		

Fig. 15. Types des godets selon la présence ou non de segmentation, la forme de l'encolure et de la panse.

plat à pain	cuillère

Fig. 16. Représentation de plat à pain et de cuillère.

arrondie	aplatie	biseau interne	biseau externe	biseau	rabattue extérieurement

Fig. 17. Types de lèvres.

de la morphologie de l'encolure par rapport à la paroi. Le bord est rentrant si l'indice du diamètre extérieur du col sur le diamètre à l'embouchure est supérieur à 1, vertical s'il est égal à 1 et évasé s'il est inférieur à 1 (fig. 9 à 15). Les bords sont parfois épaissis sous la lèvre.

Les fonds

Rond : le fond est rond et il n'y a pas de rupture de courbe entre fond et paroi.

Arrondi : le fond est rond, mais légèrement aplati par rapport à la paroi.

Aplati : le fond est plat, le raccord entre paroi et fond forme une rupture peu marquée. Il s'agit d'un fond au départ rond, aplati dans un deuxième temps.

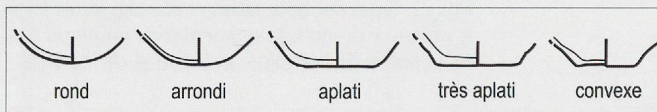


Fig. 18. Types de fond.

Très aplati : le fond est plat, le raccord entre paroi et fond forme un angle marqué. Convexe : le fond est convexe et monté en même temps que le départ de la panse (fig. 18).

Les moyens de préhension et de suspension

Mamelons et languettes : les mamelons sont des protubérances subcôniques, alors que les languettes sont des éléments allongés, dont la longueur est au moins deux fois supérieure à la largeur. Les languettes peuvent être disposées verticalement ou horizontalement suivant l'orientation du plus long côté.

Mamelons et languettes peuvent être perforés, biforés, voire plus, soit horizontalement, soit verticalement.

Les anses sont des boudins d'argile plus ou moins aplatis collés à la paroi aux deux extrémités ; le décollement médian permet de glisser au moins un doigt entre la paroi et l'anse.

On peut classer les cordons horizontaux dans les moyens de préhension, il s'agit d'un colombin rajouté après montage, formant une protubérance entourant horizontalement le récipient. Il peut être perforé ou décoré d'impressions.

Le nombre des moyens de préhension et de suspension, le fait qu'ils soient groupés ou non par paires, voire par trois, ainsi que leur position seront également pris en compte.

Les segmentations

Pour la définition des types, nous ne tiendrons compte que des segmentations d'ordre morphologique, c'est-à-dire consubstantielles au montage de la céramique. Il s'agit de l'épaulement, de la carène et de l'épaule marquée.

L'épaulement est un replat sur la paroi formé par un décalage entre les parties supérieure et inférieure, la partie supérieure étant moins épaisse.

La carène est un angle obtus vif, l'épaule marquée un angle obtus moussu au niveau de l'épaule (fig. 19).

Nous tiendrons également compte de la position de la segmentation lors des descriptions.

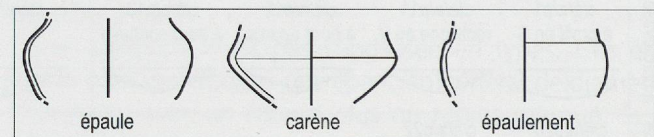


Fig. 19. Types de segmentation.

Les cannelures ou sillons et les cordons horizontaux segmentent visuellement la céramique en une partie inférieure et une supérieure. Un sillon ou une cannelure surligne parfois un épaulement ou une carène.

Les décors

Quelques éléments de décor, au demeurant rares, seront décrits au coup par coup. Il s'agit de décors plastiques en relief, essentiellement des cordons, de décors incisés ou impressionnés, de quelques cannelures et sillons et de décors à l'écorce de bouleau collée sur la paroi, dont la présence n'est parfois attestée que par un reste de colle.